

FAITS SAILLANTS STATISTIQUES OFFICIELLES RÉGIME QUÉBÉCOIS D'ASSURANCE PARENTALE

décembre 2015

Données pour le mois de décembre 2015 :

► En décembre 2015, on dénombre 6 026 événements, 5 991 naissances et 35 adoptions, pour lesquels des prestations au Régime québécois d'assurance parentale ont été versées.

► En décembre 2015, on dénombre 8 482 nouveaux prestataires ce qui représente une hausse de 232 prestataires (↑2,8%) par rapport à l'année précédente¹.

	décembre 2014	décembre 2015	Variation annuelle ¹	
			N	%
Régime de base	6 024	6 277	253	↑ 4,2%
Régime particulier	2 226	2 205	(21)	↓ -0,9%
Total	8 250	8 482	232	↑ 2,8%

► En décembre 2015, les 8 482 nouveaux prestataires admis, se répartissent comme suit :

- 4 399 (51,9%) femmes
- 4 083 (48,1%) hommes

Cumulatif depuis le 1^{er} janvier 2015 :

► Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015, l'ISQ estime à 86 800 le nombre de naissances au Québec, 76 170 de ces événements (87,8%)² ont généré des demandes de prestation au Régime québécois d'assurance parentale.

► Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015, on compte 76 607 événements pour lesquels un parent a reçu une prestation au Régime québécois d'assurance parentale, presque la totalité soit, 76 170 (99,4%) sont des naissances.

	Comparaison des années 2014 et 2015 pour la période du 1 ^{er} janvier au 31 décembre			
	2014	2015	Évènements	
			N	%
Naissances	76 600	76 170	(430)	↓ -0,6%
Adoption	474	437	(37)	↓ -7,8%
Total	77 074	76 607	(467)	↓ -0,6%

► Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015, on compte 128 965 prestataires admis au Régime québécois d'assurance parentale. De ce nombre 98 555 (76,4%) ont opté pour le régime de base, alors que 30 410 (23,6%) ont opté pour le régime particulier.

► Ces 128 965 prestataires admis au Régime québécois d'assurance parentale du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015 se répartissent comme suit, selon le type de régime et le groupe d'âge :

Groupe d'âge	Régime de base	Régime particulier	Total	
- de 20 ans	464	240	704	0,5%
20 - 24 ans	6 856	3 273	10 129	7,9%
25 - 29 ans	26 770	8 599	35 369	27,4%
30 - 34 ans	37 051	9 668	46 719	36,2%
35 - 39 ans	20 139	5 856	25 995	20,2%
40 - 44 ans	5 652	2 012	7 664	5,9%
45 ans et +	1 623	762	2 385	1,8%
Total	98 555	30 410	128 965	100,0%

Cumulatif depuis le 1^{er} janvier 2015 (suite) :

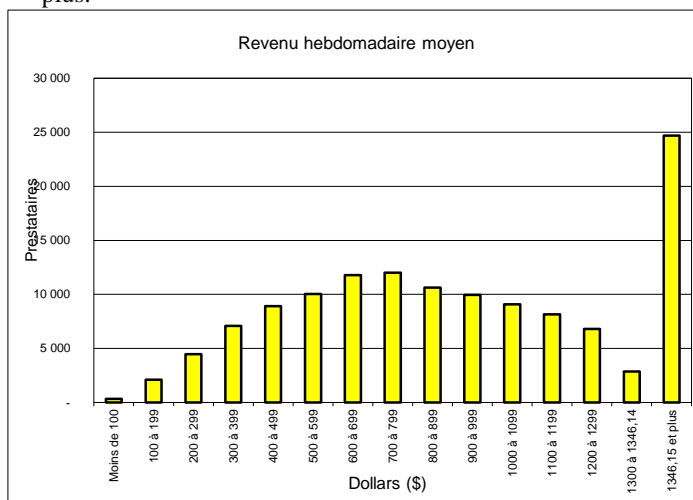
► Un peu plus de la moitié des prestataires se retrouvent dans trois régions du Québec :

- Montréal, avec 29 574 prestataires (22,9%);
- Montérégie, avec 24 386 prestataires (18,9%);
- Capitale-Nationale, avec 12 764 prestataires (9,9%);

► Les travailleurs autonomes et mixtes qui ont eu un enfant (naissance ou adoption) peuvent bénéficier du Régime québécois d'assurance parentale; 5,5 % des nouveaux prestataires de 2015 correspondent à cette catégorie de travailleurs.

	2014	%	2015	%
Salariés	122 046	94,5%	121 891	94,5%
Autonomes	4 116	3,2%	3 993	3,1%
Mixtes	3 028	2,3%	3 081	2,4%
Total	129 190	100,0%	128 965	100,0%

► Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015, sur l'ensemble des nouveaux prestataires admis au régime, 106 030 prestataires (82,2%) avaient un revenu hebdomadaire moyen de 500 \$ et plus.



► Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015, les prestations hebdomadaires moyennes versées pour chacune des catégories du plan de prestation se répartissent comme suit :

Type de prestation	Prestation moyenne hebdo (\$)
Maternité	519,44
Paternité	620,89
Parentale	488,76
Adoption	614,86

► Le Régime québécois d'assurance parentale prévoit un montant additionnel à verser aux familles à faible revenu si le revenu familial net est inférieur à 25 921 \$. Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015, 6 705 (5,2%) nouveaux prestataires ont vu leurs prestations majorées d'un montant hebdomadaire moyen de 36,83 \$.

► Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015, le Régime québécois d'assurance parentale a servi 211 996 prestataires.

De ce nombre 164 584 (77,6%) sont sous le régime de base et 47 412 (22,4%) sous le régime particulier.

1 La comparaison avec l'année précédente doit être faite avec réserve. En effet, le versement des prestations du régime débute le dimanche et le nombre de dimanches peut varier à chaque mois.

2 Les naissances multiples comptent pour un seul événement au Régime québécois d'assurance parentale.